

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

NOVEMBRE 2024



UNE NOUVELLE ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL DU 4 AU 8 DÉCEMBRE

Les bénévoles du Comité des Fêtes se mobilisent avec les élus et agents de la Ville pour proposer une nouvelle et féérique édition du Marché de Noël place de Gaulle qui ouvrira ses portes le mercredi 4 décembre 2024. 5 jours d'ouverture sont programmés avec la présence d'une vingtaine d'exposants, des animations quotidiennes (spectacle, déambulation, ateliers...). Vous pourrez faire vos emplettes, vous restaurer, boire une boisson chaude dans une ambiance traditionnelle de Noël grâce aux chalets bois, aux pôles de décoration, aux lumières et à la sonorisation.

Sous l'impulsion dynamique de Morgan Perrin et de Jacky Martin, cette quatrième édition verra se renouveler ce qui fait son succès, notamment la patinoire tenue par les associations de Valdahon et le manège pour enfant avec tout de même un changement de taille: la totale gratuité de ces animations! La ville n'a pas négligé et même au contraire, a développé l'offre culturelle pour tous les goûts avec quelques exemples: l'accordéoniste Julien Locatelli jeudi soir, un spectacle de ventriloquie mercredi après-midi, un spectacle de feu et led samedi soir, une projection laser vendredi et samedi, des déambulations féériques.

Venez en famille ou entre amis pour des moments de détente. Et si vous avez froid, vous trouverez refuge dans le grand chalet du comité des fêtes. On vous attend...



« TRADITIONS, FÉÉRIES
ET ANIMATIONS
AU PROGRAMME »

Chères Valdahonnaises,
Chers Valdahonnais,

Avant d'aborder l'actualité valdahonnaise, comment ne pas avoir une pensée pour tous les sinistrés des inondations en France et surtout en Europe notamment en Espagne où le bilan humain et matériel est catastrophique. Et comment ne pas s'interroger et surtout agir sur les conséquences néfastes du changement climatique.

Le 9 octobre dernier, j'ai reçu en présence de notre policier municipal, l'association de chasse (ACCA) et un représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs.

En effet, vous avez été nombreux à m'interpeller par téléphone et mail sur le sujet de la chasse dans nos parcours Vîtæ aux « Epresses » et aux « Tronchots » qui sont les seuls poumons verts de Valdahon. Cette pancarte « Chasse en cours » fait effectivement fuir nos citoyens. Cette année, les chasseurs ont déjà payé leur cotisation et nous ne pouvons rien faire mais nous les inviterons à une discussion en mars prochain pour réétudier le sujet des espaces très fréquentés de balades.

Samedi 12 octobre a eu lieu la commémoration des 80 ans de la libération de Valdahon du 6 septembre 1944. Je remercie l'Amicale Memory 44 qui nous a permis de réaliser cette manifestation avec leurs véhicules d'époque. Merci au 13ème RG et au Colonel Pierre-Yves Mesplède ainsi que nos deux sénateurs Annick Jacquemet et Jacques Groperrin pour leur présence.

La course nature, organisée par le 13e RG « La Valdahonnaise », a attiré de nombreux participants le dimanche 13 octobre. Les prix aux gagnants ont été remis par le colonel Mesplède et moi-même. Je félicite les organisateurs et les nombreux participants, notamment les plus petits grâce au parcours qui leur était dédié.

La passation de commandement au sein de la grande famille des pompiers entre Georges-Albert Boiteux et Guillaume Gilliot s'est tenue sur la place de Gaulle le 15 octobre dernier. Félicitations au Capitaine Gilliot pour ce nouveau poste de commandement et nous lui adressons tous nos vœux de succès. Une belle cérémonie en compagnie du Contrôleur Général Stéphane Beaudoux, de notre député Éric Liégeon, du sous-Préfet, Nicolas Onimus et de notre Présidente du Département Christine Bouquin. Un hommage a été rendu à Alain Bouchard et Cédric Bouvier qui ont, grâce à leur prompt réaction, sauvé la vie d'un sexagénaire victime d'un malaise cardiaque le 12 avril dernier. Ils ont reçu une lettre de félicitations méritée. Bravo à eux ! La cuisine centrale au périscolaire est un vrai succès et fait le bonheur des petits et des parents. La nourriture est essentielle pour le développement des enfants et nous y sommes très sensibles. Je remercie nos services techniques pour avoir assuré avec CEZAM l'organisation de cette cuisine. Des repas locaux diététiques et s'adaptant à des thèmes sont au programme de l'alimentation de nos enfants. Le journal y consacre deux pages.

Nous arrivons déjà au terme d'une année riche en travaux et en événements. Désormais, décembre à Valdahon rime avec l'ouverture attendue de notre beau Marché de Noël. Vous trouverez d'ailleurs au cœur du journal le programme complet. Exposants, animations, restauration sont les maîtres mots d'un marché réussi. N'hésitez pas à faire le déplacement sur les 5 jours de festivités. Je remercie le Comité des Fêtes et les élus du comité de pilotage pour l'investissement ainsi que nos équipes pour le travail de mise en place ainsi que l'ensemble des services communaux.

Réunions de quartier

Avec mon équipe municipale, nous vous avons fait une promesse de campagne, celle de tenir des réunions de quartiers. C'est chose faite et encore en cours. Ces rencontres, je les ressens comme un moment privilégié entre le citoyen et son maire. Pour ce faire, nous avons divisé la ville en



10 secteurs permettant à chacun de venir s'exprimer sur 10 rendez-vous. Comme je l'ai évoqué, tout ne peut se résoudre d'un coup de baguette magique en sachant surtout que le budget pour 2024 est clos. Les bonnes idées seront retenues dans la possibilité de nos moyens financiers pour le budget 2025. Je tiens à vous remercier de votre présence et de votre participation.

Ces réunions sont également l'occasion aussi de rencontrer vos voisins et de mieux les connaître. Et j'ai été particulièrement touchée par vos remerciements sur cette démarche.

Les discussions de quartiers se sont étendues à nos projets Petites Villes de Demain (PVD), décidés et réalisés en fonction des subventions de l'État, de la Région et du Département (Rénovation énergétique, Végétalisation, relance des cœurs de ville). Mais elles ont aussi porté sur toutes les actions en cours : réouverture de l'école élémentaire Lavoisier après les vacances de la Toussaint, la fin des travaux d'aménagement du centre bourg printemps 2025, la vidéoprotection, les travaux de la salle polyvalente. Ce dernier projet a pris du retard en raison des dépenses imprévues du sol à l'école élémentaire St-Exupéry. Mais nous avons un manque cruel de salles pour les associations.

Ce qui ressort à chaque réunion

Un fléau ressort à chaque réunion, c'est la vitesse routière mais aussi les rodéos et les incivilités des automobilistes tant sur la route que sur les trottoirs ou encore prise en sens interdit. La liste est longue et reflète votre préoccupation en matière de sécurité. J'en appelle encore une fois à nos gendarmes, à notre policier Municipal et à notre ASVP d'être non seulement sur le terrain mais de verbaliser ces comportements qui irritent nos citoyens. Je sais que notre Police Municipale œuvre avec conscience et professionnalisme mais les tâches administratives sont chronophages. La Police Municipale n'hésite pas à aider des personnes en questionnement sur de nombreux sujets de sécurité et d'informations. Elle assure aussi la sortie et la sécurité de toutes les écoles y compris le collège matin, midi et soir. Des contrôles de vitesse sont aussi effectués ainsi que des verbalisations pour des infractions. Les caméras aident à visualiser ces infractions. Lors d'une analyse (au moment du positionnement du feu récompense), un rapport du Département démontre que la vitesse moyenne en pleine journée rue du Stade sur la RD 50, est de 61 km/h. Nous cherchons des pistes d'amélioration pour une plus grande efficacité. De plus, ces incivilités routières sont trop souvent accompagnées de problèmes d'alcool et de drogue, un autre fléau.

Malgré la pose de toutounettes dans la ville, certains propriétaires de chiens continuent à laisser les déjections de leurs animaux. Par respect pour nos agents des espaces verts et pour les enfants qui jouent à proximité, j'invite ces propriétaires à respecter cette règle d'hygiène qui, je le répète, est verbalisable.

Les cars MOBIGO qui remplacent notre ligne SNCF des Horlogers ont connu des difficultés pour respecter les horaires, créant des insatisfactions chez nos administrés. La ligne ferroviaire a été réouverte fin octobre, merci pour votre patience et à la Région pour l'amélioration du service. Le point positif également est la ligne MOBIGO créée Valdahon/Pontarlier/Valdahon.

Manque de bancs, de piste cyclables et d'abris de vélos. Suite à vos remarques, des bancs seront posés dans la Grande rue. Dans le projet PVD de l'aménagement de l'espace urbain, des zones partagées pour les vélos

seront tracées rue de l'Amery et rue de la Piscine.

D'autres remarques comme les passages protégés qui ne sont pas bien éclairés et certains mal placés et le manque de parc pour enfants. Nous sommes en cours de réflexion pour trouver des solutions sur ces passages piétons.

Beaucoup de haies sont mal élaguées empêchant la visibilité pour les voitures. J'appelle nos administrés à tailler leurs haies pour des raisons de sécurité et de respect du voisinage.

Concernant l'aménagement urbain de la Grande rue, la voirie sur une route départementale respecte bien les normes et les camions pourront se croiser sans problème à 30 km/h.

Vous êtes également nombreux à me signaler l'odeur nauséabonde de l'abattoir et qui donne également une mauvaise image à l'entrée de notre commune.

Des questions m'ont été posées sur l'avenir de l'ancienne Maison des notaires (place de Gaulle) qui est actuellement la propriété de l'EPF (Établissement Public Foncier) pour le compte de la commune. Des travaux de mise en conformité PMR incendie et électricité avec une réfection de cellules au sous-sol permettront d'accueillir la Croix Rouge qui doit quitter la Maison des Associations achetée par le Crédit Agricole pour construire une grande agence et des logements. L'école de musique intercommunale (EMIPHD) a dû quitter le siège social de la Communauté de Communes en raison d'un manque de place. Elle devrait intégrer également l'ancienne Maison des notaires à l'étage.

Questionnement sur l'avenir de la Maison Humbert (propriété de la mairie) et du flux de voitures dans la rue de la piscine jouxtant ce bâtiment. La Maison Humbert est occupée actuellement et en totalité par l'ADAPEI dont le projet est d'acheter ce bâtiment à la mairie. Des négociations sont en cours.

Interrogation sur la Maison Mercier, propriété de l'EPF pour le compte de la commune. Pour l'instant, aucun projet n'est défini.

Interrogation sur la salle polyvalente. Malgré une consultation citoyenne ce projet fait débat.

Situé en ville, pouvant créer des nuisances sonores extérieures, le bâtiment trop bas de plafond ne permettrait pas certains spectacles. De plus, selon les directives de la ZAN (Zéro Artificialisation nette), les constructions neuves sont désormais plus limitées. Cet espace (l'ancien Lidl) a l'avantage d'être existant.

Concernant également la Communauté de Communes le projet de déchetterie et de ressources avec son estimation de coût élevé ne semble pas faire l'unanimité.

La mise en place depuis septembre de la cuisine Centrale aux deux périscolaires rencontre un grand succès et génère un nombre plus important d'enfants. Le pallier de 300 repas est déjà dépassé !

L'offre de santé complémentaire avec le scanner et IRM est très appréciée tout comme la future arrivée de l'Ehpad (plateforme de soins pour le grand âge) tout à fait innovante.

Problèmes plus sectorisés

Sur le secteur 1 (centre-ville/Gare) – 15 personnes présentes

Le passage en face Immoptimal est dangereux car peu de visibilité avec l'arrivée de voitures assez vite dans le virage. Les poubelles sont toujours pleines au bas de la rue de l'église. Les espaces verts vers le Flandre et le Bourgogne sont mal entretenus mais ils appartiennent au domaine privé.

Secteur 2 (rue du Collège) – 15 personnes présentes

Une demande a été faite pour faire installer une pancarte avec l'inscription « Collège attention » avec une zone de 30 km qui pourrait aussi être matérialisée par une peinture au sol. La circulation se fait difficilement à la sortie des cours des collégiens.

Constat de l'encombrement de la voie avec la présence du compost près du collège. Le compostage est la compétence de la Communauté de

Communes avec PRÉVAL et le but est d'installer ces composts dans les zones d'habitat collectif et d'y apporter son seau à pied et non en voiture.

Une communication sera faite par PRÉVAL sur cette mesure écologique.

Au bas de la rue de l'Église, les poubelles sont toujours pleines. Cette information a été transmise à la Communauté de Communes.

Des flaques d'eau au niveau du passage à niveau incommode les piétons subissant les éclaboussures par les automobilistes. Une doléance porte également sur le passage des camions dans cette rue du collège qui est départementale et contrainte par certaines règles.

Secteur 3 (Rue l'Hôtel de Ville /une partie des Âges du four) - 4 personnes présentes

La rue de l'Hôtel de Ville est en mauvais état et devra faire l'objet d'un aménagement de voirie avec enrobé. Des travaux qui pourront être programmés en fonction des futurs budgets.

Actuellement, en raison des travaux et bouchons de la Grande rue, la rue du Prie du Mont est trop souvent empruntée.

Secteur 4 (Ages du four) - 35 personnes présentes

Un besoin de sécurisation de la rue St Exupéry qui mène aux bois des épaisses (Cabane des chasseurs). Ralentisseurs? Chicane? Problème de rixes également. Certaines personnes souhaitent la fermeture de la rue des violettes par sécurité pour les enfants des écoles Jean Monet et St-Exupéry en raison de la présence de camions accidentogènes.

Force est de constater que derrière des bâtiments comme l'Espace Ménétrier et la Maison des Services est le lieu d'incivilité par le dépôt de déchets (cigarettes, papier...)

Des rodéos se déroulent sur la place de la Combe Bourdon.

Secteur 5 (Village Bas /quartier Piscine) - 40 personnes présentes

Il est nécessaire de mettre toute la rue Lavoisier à 30 km/h. Dans la rue des pâquerettes, le sens unique n'est pas respecté, il est besoin de verbaliser davantage. Vous avez également constaté que des luminaires restent allumés dans les écoles et très souvent à la Maison de l'enfance, particulièrement les week-ends. Pour sortir en voitures de la rue de l'Aurore, vous rencontrez des difficultés de visibilité.

Il faudrait davantage sécuriser la rue du Stade avec notamment ce passage protégé en face des Cycles William Bredin. Les voitures garées sur le trottoir d'en face impactent la visibilité pour traverser. Le camion Chays/Evole garé sur le trottoir rue du collège gêne la visibilité. Une demande d'interdiction de se garer a été exprimée à cet endroit tout comme les camions qui se garent rue du Stade chez Chays pour livraison. En effet, cela concourt au manque de visibilité et peut engendrer des risques d'accidents.

Très généralement, il est demandé aux automobilistes de davantage se responsabiliser. Être automobiliste et citoyen, c'est rouler prudemment aux abords des écoles et des parkings publics.

Quartier 6 (Vie Neuve/Les Tronchots) – 45 personnes présentes

Le centre de tri dans la rue du Gros chêne. Le personnel rencontre des difficultés pour se garer faute de places, ce qui entraîne des conséquences d'empiètement sur le trottoir.

De plus, avec la vitesse des voitures et des camions, la route se dégrade.

6 maisons sont impactées par des nuisances sonores en raison de la présence du climatiseur de l'IRM. Le bois des Tronchots devient une véritable décharge. Le bac à verre est devenu un lieu de dépôts de sacs éparpillés et l'on remarque dans le secteur un manque de toutounettes.

Des actes d'incivilités routières sont importants: prise à l'envers du rond-point des Tronchots par des automobilistes, non-respect par certains militaires des règlements de lotissement, vitesse excessive rue des sapins.

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

Cœur de ville

VIE MUNICIPALE



• Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 5 décembre à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

• Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

• Rendez-vous en ligne pour CNI/Passeport

<https://www.valdahon.com/vos-demarches>

• INFOS PERTURBATIONS sur www.valdahon.com

Tout savoir sur les travaux, les routes coupées, les problèmes de réseaux,...



ECHOS NOUVEAUX

- **La Beaune Tablette**, nouvelle boutique de fabricante de chocolat artisanal (Bean to Bar) de la fève de cacao à la tablette au 6B rue du collège. Pour en savoir plus, www.labeaunetablette.com ou sur les réseaux La Beaune Tablette. Tél. 07 66 45 55 82.
- **Charline - Assistante administrative et digitale** propose des offres personnalisées aux chefs d'entreprises débordés qui souhaitent avoir un soutien sur l'administratif, les réseaux sociaux et la création de supports de communication. Charline Clady organise des événements professionnels ou assure l'assistanat personnel. Tél. 0631 660 144 ou par mail : assistantedigitalecompany@gmail.com
- **La Boussole Intérieure**, installée au 9 avenue Burnez, accompagne les différentes transitions de vie, moments difficiles et forme des individus en quête de changement. Élise Clerc utilise divers outils tels que le coaching, la PNL, les neurosciences, les soins énergétiques et la tarologie. Organisme de formation certifié Qualiopi, à partir de janvier 2025, la Boussole ouvre un parcours de formation de psychopraticien. Cabinet ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Rendez-vous sur <https://la-boussole-interieure.fr> et demandes particulières au 06 69 30 05 13.

INFOS DU CCAS



Un beau voyage

Comme chaque année, un groupe de retraités de Valdahon a eu le plaisir de participer à un séjour organisé par le CCAS-Résidence autonomie en collaboration avec l'ANCV. Le voyage s'est déroulé en septembre en Corse. Ce voyage, placé sous le signe de la découverte, a permis aux 48 participants d'explorer des villes magnifiques comme Saint Florent, Calvi, Bastia et Bonifacio, tout en prenant le temps d'apprécier chaque moment. Les accompagnatrices ont été ravies d'accompagner ce groupe dynamique, agréable, soudé et attentif les uns envers les autres.

Repas et les bons cadeaux des aînés.

Le repas aura lieu le mercredi 11 décembre pour les Aînés de plus de 75 ans. Pour recevoir une invitation il faut impérativement inscrit sur les listes électorales. De plus, si vous ne recevez pas d'invitation, contacter le CCAS au 0381260411 avant le 27 novembre.

Bon anniversaire à notre nouvelle centenaire

Mme le Maire, Sylvie Le Hir et Dominique Guilleux, maire adjointe aux affaires sociales ont rendu visite et offert une belle composition florale à Yvonne Bréchemier qui vient tout juste d'avoir 100 ans. Elle est née le 19 octobre 1924 à Saint-Jean-de-Braye dans le Loiret. Le 30 juin 1948, elle épouse Robert Bréchemier, qui exerce le métier de mécanicien automobile. Tous deux, tiendront un garage à Ladon toujours dans le Loiret. De cette activité professionnelle, Yvonne développe un intérêt évident pour le contact. Le couple a une fille Nelly, bien connue à Valdahon pour son implication communale et associative. La famille s'est agrandie avec deux petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. En 2008, Yvonne et Robert font le choix de se rapprocher de Nelly et viennent s'installer à Valdahon, dans un appartement, rue le Boeuf. Un déracinement peu évident mais accepté. Ils découvrent et goûtent alors cette nouvelle vie avec bonheur. Robert décède en février 2014 et le maintien à domicile d'Yvonne n'a été rendu possible, ces dernières années, que grâce au précieux accompagnement des Services de l'ADMR et du SSIAD. Bon anniversaire Yvonne !





Léon Bessot, ancien maire de Valdahon, a été honoré

Le 26 octobre dernier, Mme le Maire a été ravie d'accueillir en salle d'Honneur Léon Bessot, maire de Valdahon de 1995 à 2014. Celui-ci a reçu la distinction de Chevalier de l'ordre national du Mérite qui récompense 63 années au service des autres : maire honoraire de Valdahon, ancien conseiller général du Doubs, présidents et bénévoles actifs dans de nombreuses associations. Mme le Maire a profité de l'occasion pour lui remettre la médaille de la ville. Félicitations à Léon Bessot pour ce parcours exemplaire.

Une nouvelle association : Crocman Club Poker

Ce club de joueur de pokers, a été créé en 2014 par un groupe d'amis animés par la même passion : le poker. Après deux années passées sur la commune de Loray et une mise en stand-by durant 7 ans, le club siège désormais à Valdahon.

Les membres de l'association ont à cœur de promouvoir la convivialité qu'inspire la pratique du poker. Les membres souhaitent partager leurs connaissances afin de démontrer qu'il ne s'agit pas seulement d'un jeu de hasard, mais bien de stratégie et de réflexion permettant le développement de la maîtrise de soi et le respect entre les joueurs. Consciente des risques que ce jeu pourrait entraîner (addiction et dérives financières), l'association fixe des cadres grâce à son encadrement pour prévenir ces troubles potentiels. La principale motivation repose sur une pratique du poker dans une ambiance conviviale et amicale.

Vous pouvez découvrir et contacter l'association en suivant leur page Facebook Crocman club poker. Contact par mail crocmanclub@gmail.com en indiquant par une présentation synthétique de vos attentes au sein de notre club et laisser vos coordonnées.



CHANGEMENTS AU CFIM

Situé sur le camp militaire de Valdahon, le Centre de Formation Initiale des Militaires (CFIM) a la mission de former chaque année près de 1500 jeunes recrues qui ont choisi de s'engager et de servir au sein des 7 régiments de la 7e brigade blindée, lesquels sont répartis dans le quart Nord-Est de la France. À la suite d'un processus de sélection, les jeunes engagés qui arrivent au Centre suivent une formation qui dure 9 semaines et les prépare à remplir toutes les missions de l'armée de Terre sur le territoire national comme en projection extérieure.

Chaque mois, ce sont donc près de 150 jeunes, simples civils, qui franchissent les portes du camp et qui quitteront Valdahon un peu moins de 3 mois plus tard en étant devenus des soldats professionnels immédiatement opérationnels.



Ayant pris le commandement du Centre le 12 juillet 2024, le lieutenant-colonel (LCL) Nicolas Germain succède au LCL Jeannot et commande le personnel permanent qui le compose. Le personnel est chargé de la préparation, de l'exécution comme du contrôle de la formation. En qualité d'adjoint du CFIM, chef d'escadron (CEN), c'est Géraldine Le Normand (CDT) qui remplace le Commandant Jacquemot.



Bienvenue à eux !

Restauration COLLECTIVE

LA CUISINE CENTRALE, qui vient tout juste d'être inaugurée le 14 novembre dernier, permet une restauration collective de qualité pour deux périscolaires (rue Denise Viennet et rue Lavoisier) ouverte en septembre 2024.



Attribution du marché public de restauration collective

Depuis 2015, la société Estredia assurait la restauration du périscolaire en liaison froide. Face à la demande pressante de certains parents mécontents de la qualité des repas, la ville a décidé d'améliorer la qualité des repas proposés tout en contrôlant les coûts. Pour cela, une réflexion a été menée sur une solution de repas réalisés sur place et en privilégiant les circuits courts et les produits biologiques.

Une consultation a été effectuée conformément au code de la commande publique, sous forme d'un marché négocié de 4 ans pour trouver une entreprise capable d'installer une cuisine avec ses équipements dans les locaux du périscolaire Viennet et de fournir le périscolaire Lavoisier en liaison chaude. Après sélection en CAO du 7 juin 2023, l'entreprise CEZAM a été retenue dans le cadre de la phase de négociation pour proposer des solutions techniques et fournir des repas « faits maison ».



Travaux réalisés

Des travaux d'aménagement d'une cuisine centrale ont été réalisés durant l'été 2024 : plomberie, électricité, un espace de préparation et découpe, un espace de réfrigération et un autre de cuisson.

Fonctionnement de la nouvelle cuisine centrale

Depuis septembre 2024, la cuisine centrale, point de départ de la fabrication des plats chauds par l'équipe de CEZAM, se situe au périscolaire Viennet. Les repas sont préparés par le prestataire au périscolaire Viennet, puis servis en liaison chaude au périscolaire Lavoisier.

Outre la mise à disposition des locaux, mobiliers et matériels, ainsi que la fourniture de l'énergie et de l'eau, la commune met à disposition de l'activité périscolaire des agents communaux.

Le traiteur confectionne les plats qui sont ensuite mis en assiette et en service par les agents communaux dirigés par Jean Regazzoni. Les animateurs de Familles Rurales accompagnent les enfants au repas.

Partenariat avec Familles Rurales
Une équipe d'animation d'accueil et d'accompagnement aux repas des enfants

Les bénéficiaires des repas sont avant tout les enfants du périscolaire. Les premiers retours sont positifs avec la satisfaction des enfants, des animateurs de Familles Rurales et des retours positifs des parents d'élèves lors des premiers conseils de classe.

Des repas sains et équilibrés

Une entrée : au choix entre 2 : crudités, entrées de légumes secs et ou d'autres féculents, entrées protidiqes (œuf, poisson), préparations pâtisseries salées, charcuteries ;

Un plat protidique

- plat principal à base de viande, poisson, œuf ;
- préparations pâtisseries salées servies en plat principal (crêpes salées, friands, divers, pizzas, tartes, quiches, tourtes) ;
- charcuteries servies en plat principal (préparation traditionnelle à base de chair de porc, boudin noir, saucisses diverses, crépinettes, etc.) ;

Un accompagnement : légumes, légumes secs, pommes de terre, produits céréaliers, légumes de saison

Un fromage ou produits laitiers : lait demi-écrémé, lait fermenté ou autre produit laitier frais, fromage, dessert lacté ;

Un dessert : fruit cru entier ou en salade, fruit cuit ou au sirop, pâtisserie, biscuit, sorbet, dessert lacté, glace



La Commune fournit : Les condiments (sel, poivre, moutarde, ketchup, vinaigrette, beurre), le pain et les serviettes en papier.

Des repas alternatifs et variés sont proposés pour les enfants ayant un régime alimentaire spécifique (sans porc, végétarien, allergies alimentaires...).

Il est en outre demandé au prestataire de privilégier les produits de saison, notamment en ce qui concerne les fruits et légumes. De même, il est demandé d'adapter un équilibre entre les fromages frais d'appellation, les fromages locaux et les autres fromages.



Cézam'Restauration : le prestataire retenu

Cezam' Restauration est une jeune entreprise régionale, dynamique ambitieuse, rentable et à taille humaine dirigée par un entrepreneur avec une expérience de plus de 20 ans dans la restauration. La vision à long terme de l'entreprise est d'anticiper les enjeux majeurs des années à venir.



Créée en 2018 par Jean-Pierre Tolo et Maxime Corberand, Cezam'Restauration est une entreprise ancrée sur le territoire régional. La force de CEZAM : travailler avec des prestataires locaux, en adoptant une démarche de circuits courts. Le prestataire fait valider ses menus à un diététicien qualifié.

JT présente les menus établis conformément aux réglementations en vigueur et prévoit un repas à thème par période de petites vacances scolaires, soit environ 5 à 6 fois durant l'année scolaire. La commune de Valdahon se réserve le droit de faire des propositions de menus. Il sera prévu un repas festif à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques, mais aussi galettes (épiphanie), beignets (carnaval), crêpes (chandeleur)...

La qualité de service et d'accueil chez Cezam Restauration passe par :

- Des menus variés et ponctués d'animations
- Un plan qualité suivi par l'équipe permettant objectifs et actions
- La mobilisation de l'ensemble de l'équipe au service de la satisfaction des clients
- Des prestations effectuées par des clients mystères pour notre compte
- Le renforcement de la fidélisation de nos clients
- La maîtrise des achats et des matières premières : la sécurité alimentaire
- La qualité et l'hygiène au sein de chaque restaurant : le plan de maîtrise sanitaire
- La mesure et l'analyse de la satisfaction de nos clients par retour d'enquêtes régulières



Exemple d'animation thématique : Un Halloween festif à la cantine !

les collaborateurs de CEZAM se sont mobilisés pour offrir aux enfants un repas ludique et savoureux. Les mets aux formes amusantes et les couleurs d'Halloween ont ravi les petits gourmands, tandis que la décoration de la cantine, métamorphosée pour l'occasion, ajoutait une touche de frisson à cette journée spéciale. L'équipe d'animation de l'accueil a également joué un rôle central dans la création d'une ambiance dantesque. Entre citrouilles lumineuses, toiles d'araignées et squelettes dansants, les enfants ont pu profiter d'un cadre immersif et enchanté qui les a plongés dans l'univers d'Halloween, pour leur plus grand plaisir.

Le 17 octobre dernier, la cantine a pris des allures effrayantes et festives à l'occasion du repas d'Halloween. Toute l'équipe de la restauration, les agents municipaux et

Les festivités ne s'arrêtent pas là ! Pendant les vacances d'automne, une journée spéciale a été organisée le jeudi 31 octobre pour fêter Halloween comme il se doit. Au programme : atelier maquillage, fête costumée, grand jeu, goûters gourmands et bien d'autres surprises attendaient les enfants. De quoi prolonger l'esprit festif et faire le plein de souvenirs inoubliables !

Renseignements Familles Rurales - <https://www.famillesrurales.org/valdahon/>

Inauguration réussie

Le jeudi 14 novembre, les parents d'élèves, directrices d'écoles, enseignants, enfants mais aussi les élus et agents de la Ville ont répondu très nombreux à l'invitation de Mme le Maire à découvrir la nouvelle cuisine centrale au périscolaire Vienne. Visite de la cuisine, goûter et pot préparé par le traiteur CEZAM et l'équipe de la restauration scolaire dirigée par Jean Regazzoni dans un cadre décoré avec goût par Familles Rurales ont été au programme de cette cérémonie.

Les objectifs atteints

- Manger du « fait maison »
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Développer l'économie locale avec le circuit court

BILLET DE LA MINORITÉ : Intenses émotions vécues cet été avec les jeux olympiques et paralympiques en France. Le sport, toute discipline confondue, individuelle ou collective est vecteur de cohésion sociale, permet d'oublier temporairement nos tracas et nous ressource pour reprendre un quotidien, parfois, pesant. Les clubs et associations sportives de VALDAHON ont ressenti à la rentrée cet engouement pour le sport et leurs inscriptions ont fortement augmenté. Malheureusement, les dirigeants de ces clubs se heurtent à un manque de disponibilité (créneaux) dans les infrastructures pour accueillir leurs adhérents et pratiquer leurs activités. Pourtant... des acquisitions sous ce mandat ont été faites avec pour ex. l'ancien LIDL qui demeure désespérément vide, choix que notre minorité a toujours refusé, mettant en avant le fait que ce bâtiment ne répondait pas aux besoins de toutes les associations, y compris sportives.

Autre constat : depuis plusieurs mois, nous observons un absentéisme des conseillers municipaux et adjoints aux séances de conseil et réunions. En ne participant pas au CM de mai, nous voulions interpeller la majorité sur la nécessité de leur présence pour délibérer. En octobre, le CM n'a pu, une nouvelle fois, se tenir en raison de l'absence de nombreux élus de la majorité. Désintéressement ? perte de cohésion ? Une ville de 6000 habitants requiert des prises de décisions. Les électeurs ont accordé leur confiance aux élus de la majorité, pour cela et pour une durée de... 6 ans.

Groupe une « Ambition vers l'Avenir » : Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Éric GIRAUD, Guy BRUCHON.

ANIMATIONS & CULTURE

à la médiathèque Brachotte



Mercredi 20 novembre
LECTURE D'HISTOIRES à 10h30

Des histoires sont racontées aux enfants pour faire découvrir une thématique
Public: enfants à partir de 5 ans.

Samedi 23 et mercredi 27 novembre
ATELIERS CRÉATIFS à 14h30

Inscription obligatoire à une seule séance / Enfants à partir de 8 ans.

EXPOSITION jusqu'au 29 novembre

d'Anne Nahornyj, artiste valdahonnaise qui s'est orientée vers la peinture et les arts graphiques.

Visite durant les horaires d'ouverture.

Samedi 30 novembre

CLUB ADO à 14h30

Des activités manuelles ou imaginaires sont proposées pour faire découvrir aux adolescents la richesse de l'art et des loisirs créatifs.
Inscription obligatoire. Public: adolescent. Ouvert à tous.

En décembre

EXPOSITION « L'esprit de Noël »

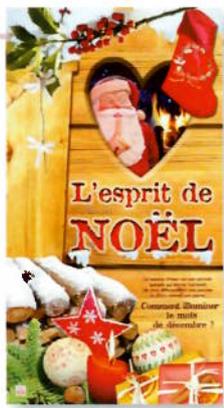
En collaboration avec la Médiathèque Départementale, l'exposition retrace les éléments importants de la fête de Noël: la décoration, les recettes, l'origine du Père Noël, toute une ambiance.

Tout public. Visite aux horaires d'ouverture de la médiathèque

JEUX VIDÉO

une mallette est à disposition pour découvrir de nouveaux jeux vidéo (PS4 et casque à réalité virtuelle), durant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Inscription obligatoire.



Mercredi 4 décembre

CLUB LECTURE à 18h.

Venez découvrir des coups de cœur et échanger de façon conviviale sur des idées de lecture...



Vendredi 13 décembre

ATELIER CRÉATIF session « adulte » à 14h30.

Embossage, découpage, tamponnage...

laissez libre cours à votre imagination pour créer des objets personnalisés.

Inscription obligatoire.

Samedi 14 décembre

HEURE DU CONTE SPÉCIALE « Noël » à 10h30

L'équipe de la médiathèque invite les enfants à entrer dans la douceur de Noël en savourant de magnifiques contes.

Enfants à partir de 3 ans / Inscription obligatoire.



Mercredi 18 décembre

BEBÉS LECTEURS à 10h30h.

Petites histoires, comptines et jeux de doigts pour développer l'imaginaire...

Durée: 30 min / Enfants de moins de 3 ans. Inscription obligatoire



Mercredis 11 et 18 décembre

ATELIERS CRÉATIFS à 14h30

Embossage, découpage, tamponnage, coloriage... laissez libre cours à votre imagination pour créer des objets personnalisés.
Inscription obligatoire à une seule séance / Enfants à partir de 8 ans.

Vendredi 20 décembre

CLUB ADO à 18h.

Des activités manuelles ou imaginaires sont proposées pour faire découvrir aux adolescents la richesse de l'art et des loisirs créatifs.

Inscription obligatoire / Public: adolescent. Ouvert à tous.

Agenda

Samedi 23 novembre

Repas d'automne organisé avec La Médaille Militaire du Plateau-Valdahon à l'Espace Ménétrier à 11h30

Mardi 26 novembre

Le Club alpin français (CAF) organise une conférence animée par Paulo Grobel, guide de haute montagne, sur une nouvelle manière d'appréhender les sorties en (haute) montagne à l'intention de tous les pratiquants de sports de neige, skieurs, alpinistes et randonneurs à l'Espace Ménétrier à 20h.
Entrée : 4€

Mercredi 27 novembre

Ciné tout public avec l'ADMR à 14h30 - « À l'ancienne » au cinéma Pax. Séances à 5,50 €

Vendredi 29 novembre

Soirée jeux organisée par la Ludothèque Pic et Pivette à la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs de 20h à 22h. Conseillé à partir de 7 ans. Entrée gratuite

Du 4 au 8 décembre

Marché de Noël

Judi 5 décembre

La cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie devant le monument aux morts à 11h

Mercredi 11 décembre

Repas des Aînés organisé par le CCAS à l'Espace Ménétrier.
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales et/ou se faire connaître au CCAS

Judi 12 décembre

Foire mensuelle

Dimanche 15 décembre

Concert de Noël de la Chorale du Plateau à 15h à l'Église Saint Michel

Mercredi 18 décembre

Ciné tout public avec l'ADMR à 14h30 - « Aznavour » au cinéma Pax. Séances à 5,50 €

Samedi 21 décembre

Tournoi de Basket organisé à partir de 8h au gymnase Pierre Nicot par l'AS Valdahon Basket

Judi 26 décembre

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 15h30 à 19h30

Vendredi 27 décembre

Cyclo-cross organisé par le Vélo Club de Valdahon de 8h à 17h au départ du gymnase Pierre Nicot

